

Fiche de poste Entraîneur de NANTES Tennis de Table

Lieu d'exercice de l'activité professionnelle :

Salle spécialisée de tennis de table, 34 tables en place, située au complexe sportif Mangin Beaulieu
2 rue Louis Joxe 44200 NANTES

Définition du poste : **Entraîneur éducateur polyvalent H/F**

L'entraîneur H/F de NANTES Tennis de Table propose et développe un plan d'action sportif pour le club.

Il-elle conseille et participe à la politique de développement du club.

Nature du contrat :

- Contrat à durée indéterminée.
- Durée annuelle de travail 1582 heures annualisées.
- Date d'entrée en fonction : le **01/01/2024**.
- Rémunération : à négocier en fonction du profil.
- Congés : 5 semaines par an dont 3 semaines pendant les vacances d'été et 2 pendant les vacances scolaires.

Missions :

➤ Entraînement

- Prospecter et détecter de nouveaux publics.
- Entraîner différents publics (Loisirs, Handisports, Compétiteurs, Baby Ping ...) et notamment perfectionner le public « jeunes », afin d'augmenter le niveau quantitatif et qualitatif du club.

Ces entraînements ont lieu majoritairement en soirée à partir de 17h00 tous les jours de la semaine, ainsi que le mercredi après-midi. Ils peuvent être effectués seuls ou en accompagnement de l'un ou des deux entraîneurs du club.

Le planning horaire détaillé est déterminé chaque année en fonction notamment du nombre d'heures réalisées par les entraîneurs et les bénévoles du club.

Par ailleurs, le candidat sera amené à effectuer des séances spécifiques dédiées aux jeunes espoirs du club et participera activement au partenariat mis en œuvre avec l'école Emile Péhant de NANTES dans le cadre de l'« Ecole de Ping » qui regroupe une douzaine de jeunes.

Le salarié peut être amené à encadrer des entraînements de clubs partenaires ou participer à des actions avec diverses instances du tennis de table, dans la limite de son temps de travail hebdomadaire. Dans ce cas, les frais de déplacements jusqu'au site de l'instance partenaire sont pris en charge par NANTES Tennis de Table.

Le contenu sportif des séances d'entraînement est validé en commission sportive au début de chaque phase.

➤ Coaching

Le salarié doit, plusieurs week-ends dans l'année, accompagner des joueurs comme « coach » pour des compétitions individuelles (notamment pour les critères). Le calendrier « maximal » est connu en début de saison dans le respect des heures annualisées.

Pour les déplacements qu'impliquent ces compétitions, le salarié est en charge de la logistique en accord avec la direction du club : organisation du déplacement, réservation éventuelle d'un couchage sur place pour les déplacements, etc.

➤ Stages

Le club propose des stages à ses adhérents et aux externes pendant les périodes de vacances scolaires. Ces stages sont généralement organisés durant une ou deux semaines de vacances (sauf vacances d'été). Les stages se déroulent du lundi au vendredi (sauf jour férié). Les horaires sont définis chaque saison (en général 9h00 – 17h00).

Le salarié assure l'encadrement de tous ces stages, en collaboration avec les autres entraîneurs et en accord avec la direction de NANTES Tennis de Table.

Autonomie et responsabilité :

➤ Autonomie :

Sous la responsabilité des deux coprésidents et en liaison avec la Commission technique/jeunes de Nantes Tennis de Table et l'autre entraîneur du club, il planifie, organise et encadre les entraînements du club. Il dispose d'une autonomie élargie dans le cadre de la mise en place et de la gestion des tâches (techniques et de développement) qui lui sont confiées par le Comité Directeur de NANTES Tennis de Table.

Il transmet les pratiques techniques, tactiques et stratégiques dans des conditions pédagogiques requises. Il s'occupe de la préparation physique et mentale et veille au bon comportement des sportifs.

➤ Responsabilité :

Il est responsable de la bonne qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées et à ce titre, il doit

- Garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition.
- Garantir la sécurité des sportifs pendant la durée de la séance (initiation, entraînements, stages...) et lorsqu'il est en accompagnement des jeunes qui lui sont confiés.
- Respecter le programme de formation théorique et pratique des pratiquants tennis de table.

En tant que représentant de NANTES Tennis de Table, il doit en permanence renvoyer une image positive du club, en défendre les intérêts et s'assurer du parfait comportement des adhérents sous sa responsabilité.

➤ Activités constitutives :

- Animer et encadrer des séances d'entraînements pour tous les publics.
- Assurer le suivi administratif des séances et faire un retour régulier aux co-présidents de son activité
- Conseiller et accompagner les jeunes et les adultes en compétition.
- Se former régulièrement.

Objectifs :

Chaque année il participera à la définition des objectifs sportifs de manière factuelle notamment dans le cadre de l'entretien annuel.

Il restituera à un rythme défini avec la présidence (ou sa délégation) les éléments ou événements en lien avec ceux-ci.

Activités spécifiques :

- Prospecter de nouveaux publics (périscolaires, loisirs...)
- Organiser des manifestations de promotion du tennis de table et du club en interne et vers l'extérieur.

- Gérer et suivre certains aspects administratifs de la vie sportive du club (gestion des équipements et du matériel, créneaux horaires, déplacements...)
- Participer à la vie associative (Fête du club, galette des rois, tournois, Assemblée Générale ...) et aux réunions du club auxquelles il est convié (Commissions techniques et CODIR)

Conditions minimales exigées :

- Être majeur.
- Être licencié FFFT
- Être titulaire du DEJEPS.
- Être titulaire du permis B.
- Disposer de sa carte professionnelle.

Compétences requises :

- Savoir préparer, entraîner et encadrer un groupe.
- Concevoir et mener un projet de développement.
- Organiser et planifier son travail, celui d'une équipe.
- Communiquer, aller au contact des institutions (FFTT, FFH, comités et Ligues) et de divers intervenants (CDOS, enseignants, entreprises, parents ...)
- Echanger régulièrement avec les dirigeants de NANTES Tennis de Table.
- Être force de proposition.

Descriptif du club NANTES Tennis de Table :

- 270 licenciés
- 15 équipes adultes dont une N 1 et une N3 garçons et une N 3 filles
- 3 équipes jeunes
- 1 équipe vétérans
- 1 équipe Wack Sport

Faire acte de candidature en adressant à la Présidence du club (ci-dessous) :

- Une lettre de motivation.
- Un CV détaillé précisant votre expérience et/ou les missions menées.

Identité de l'employeur :

NANTES Tennis de Table

Salle spécialisée de tennis de table

Complexe Sportif Mangin Beaulieu

2 rue Louis Joxe

44200 NANTES

Contact :

Michel BOURDOISEAU, Co-Président bourdoiseau44@gmail.com